

DEVENIR CONSEILLER EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (CPRP)

On ne devient pas préventeur en lisant le Code du travail. Vingt-trois jours, une entreprise réelle et un formateur référent pour construire pas à pas les compétences du métier : analyse du travail, DUERP, plan d'action.

INFORMATIONS			PROGRAMME (23 JOURS)		AP001
Public Futur(e) CPRP : nouveaux entrants, préventeurs juniors, assistants médicaux ou fonctions support en reconversion		Modalités et tarifs • Inter-entreprises : 6 700€ HT (repas incl.) • Intra-entreprise : nous consulter • Intra-mutualisé : nous consulter			
Dates Consultez notre site web	Lieux • Paris • Régions • Sur site	Prérequis Aucun prérequis nécessaire			
Objectifs À l'issue de cette formation, les participants maîtrisent les compétences clés du Conseiller en Prévention des Risques Professionnels : analyser les situations de travail, conduire une étude de poste, identifier les risques, rédiger la fiche d'entreprise et accompagner les adhérents dans une démarche de prévention conforme à la réglementation.					
Méthodes d'évaluation • Cinq livrables sur cas réels • Soutenance devant jury		Méthodes pédagogiques • Ateliers et cas réels • Immersion en entreprise • Formateur référent dédié			
Module 1 : Fondamentaux, cadre réglementaire et écosystème SPST (3,5 j) • Principes de prévention, Code du travail, responsabilités • Offre socle du SPST, équipe pluridisciplinaire, posture du CPRP • Acteurs externes, maintien en emploi et handicap • Enquête métier en immersion dans votre service (1 journée) Module 2 : Familles de risques professionnels (3 j) • Physiques, ergonomie, TMS, bruit, machines, chimiques, CMR, amiante • Biologiques, psychosociaux, incendie, ATEX, pénibilité, risques émergents Module 3 : L'étude de poste et l'analyse des situations de travail (3 j) • Travail prescrit et réel, observation, entretiens, ergonomie, métrologie • Prélèvements d'atmosphère et recours à l'expertise • Rapport d'étude, préconisations, maintien en emploi Module 4 : La fiche d'entreprise (2 j) • Art. R. 4624-46 et suivants, destinataires, opposabilité • Visite, rédaction, restitution à l'employeur, actualisation • Atelier : fiche d'entreprise complète sur cas réel Module 5 : Analyse des risques et DUERP (3 j) • Dangers, facteurs de risques, 5M, criticité • DUERP complet, handicap, PAP, conseil à l'employeur Module 6 : Plan d'action, pilotage et conduite du changement (3 j) • Priorisation, co-construction avec l'employeur et les IRP • Tableaux de bord, culture sécurité, leviers d'adhésion Module 7 : Accidents du travail et analyse post-événement (2 j) • Enquête, arbre des causes sur accidents réels • Actions correctives, préparation de la soutenance Module 8 : Mises en situation immersives (3 j) • Cas réel identifié par le participant, validé par son tuteur • Fiche d'entreprise, étude de poste, DUERP et plan d'action • Supervision par un formateur référent Soutenance devant jury de professionnels (0,5 j) • Retour d'expérience sur l'immersion, cas de figure remis en amont • Validation des compétences, attestation Le programme détaillé de ce cursus est présenté dans notre brochure dédiée, disponible sur simple demande					